

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 78 (1927)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNICATIONS.

### **La culture du pin Weymouth en Belgique; mesures de prévention contre la rouille vésiculeuse.**

La culture du pin Weymouth a pris une grande extension en Belgique. Cette essence exotique à l'accroissement rapide, et qui se régénère avec facilité, a en général fort bien réussi, dans certains terrains même mieux que toute autre.

Par malheur, le pin du lord a eu beaucoup à souffrir des attaques du champignon de la rouille vésiculeuse. Aussi, sa culture a-t-elle fait l'objet d'une discussion approfondie au sein du Conseil supérieur des forêts de la Belgique. Cet échange de vues avait été facilité par une conférence très documentée de *M. Bommer*, professeur de botanique à l'Université de Bruxelles. La question a été examinée sous toutes ses faces. Ceux qu'elle intéresse pourront lire les détails de cette instructive discussion dans le Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique (vol. 1926, pages 37-46).

Le Conseil supérieur a admis, à l'unanimité, les conclusions que voici :

A. Le Conseil supérieur est d'avis que les échecs partiels constatés dans la culture du pin Weymouth, quelque graves qu'ils paraissent, ne justifient pas l'abandon définitif, en Belgique, d'une essence aussi utile.

B. Il ne semble pas exister une essence forestière qui puisse remplacer le pin Weymouth dans les conditions spéciales de son utilisation en Belgique.

C. Afin d'assurer la possibilité de la culture du pin Weymouth dans notre pays, il importe de produire des plantes issues de graines provenant d'arbres sains dans les pépinières établies en forêt à l'abri de la contamination et rigoureusement contrôlées au point de vue pathologique.

Il serait désirable que ces pépinières puissent satisfaire aux besoins généraux de la culture du pin Weymouth en Belgique.

D. Il y a lieu de prescrire comme mesure prophylactique l'élimination périodique, pendant l'hiver, de tous les sujets atteints de la maladie, principalement dans les jeunes peuplements, et l'emploi de la bouillie bordelaise dans les pépinières.

E. Le Conseil supérieur demande une étude approfondie des formes climatériques et régionales qu'offre le pin Weymouth dans son aire de dispersion très étendue à l'état naturel, en attachant un intérêt particulier aux formes des climats semblables à celui de la région d'utilisation en Belgique.

F. Il conviendrait d'expérimenter le degré d'immunité que ces diverses formes peuvent présenter vis-à-vis de l'infection par la rouille et de s'attacher à ne propager, dans les semis, que les formes reconnues comme les plus réfractaires à la maladie.

---

## Disparition d'un beau hêtre dans le Jura bernois.

Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir la petite notice que voici de la part de M. *E. Jeanprêtre*, maire de la commune de Corcelles, accompagnée de la photographie reproduite au verso de la planche. Les données forestières relatives au Jura bernois nous parviennent avec une rareté que nous sommes le premier à déplorer. C'est pourquoi nous sommes doublement reconnaissant à M. le maire de Corcelles de son envoi qui dénote si aimable attention. Si ses quelques lignes pouvaient décider l'un ou l'autre de ses compatriotes à nous adresser, par ci par là, une petite orientation forestière sur une vaste région de la Suisse romande au sujet de laquelle les lecteurs de notre Journal sont trop laissés dans l'ignorance, nous lui en serions plus redevable encore.

M. le maire Jeanprêtre nous écrit: „Voici la photographie d'un hêtre de belles dimensions abattu, le 11 novembre 1926, à cause du danger auquel il exposait la ferme située à côté.

Ce hêtre du Petit-Pré, sur le Raimeux, à l'altitude de 1100 m, appartenait à la bourgeoisie de Corcelles. Age: environ 300 ans. Voici quelles étaient ses dimensions:

|  |                      |
|--|----------------------|
| Circonférence du fût à la section de coupe . . . . . | 5,20 m               |
| Diamètre moyen . . . . .                             | 1,63 „               |
| Hauteur totale . . . . .                             | 25 „                 |
| „ du fût sans branches . . . . .                     | 7,50 „               |
| Diamètre moyen „ „ . . . . .                         | 0,70 „               |
| Volume (non compris les ramilles) . . . . .          | 9,6 m <sup>3</sup> . |

(Voir illustration au verso de la planche en tête de ce cahier.)

---

## CHRONIQUE.

### Cantons.

**Vaud.** Monsieur *A. Vuillémot* ayant donné sa démission comme professeur de sylviculture à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcelin, sur Morges, après 25 années d'enseignement, le Conseil d'Etat a nommé pour lui succéder M. *Fr. Aubert*, inspecteur forestier d'arrondissement à Rolle. Il s'agit d'un poste d'importance considérable au point de vue forestier. C'est à Marcelin, en effet, qu'étudient les jeunes Vaudois désireux de se consacrer à l'agriculture; c'est la pépinière des cultivateurs éclairés du rang desquels sortent presque tous les municipaux et syndics de nos villages. Il importe donc que ces futurs administrateurs communaux reçoivent, pendant leurs études, de bonnes notions sur la culture forestière et sur l'importance économique de la forêt.

En se plaçant à ce point de vue, le choix du nouveau professeur est excellent. M. Aubert est un de nos meilleurs praticiens, homme d'initiative à l'esprit clair. Maniant bien la plume, il publie depuis quelques années à la „Revue agricole“ d'intéressantes études de popu-